

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

Article 1 : L'Association ÉCHIKIA, organise le 25 Janvier 2025, un tournoi scolaire de jeu d'échecs dénommé « Championnat Scolaire de la Manche – Zone Nord « Collèges » ouvert aux élèves des collèges du Nord-Cotentin, ayant effectué leur inscription au plus tard le 21 Janvier 2025.

- **Comportement correct exigé**
- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E.
- Les jeunes joueurs présents participent au tournoi sous la responsabilité de leurs parents ou à défaut d'une personne majeure désignée par ceux-ci et acceptée par l'organisateur.
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement en cadence « rapide » devront autant que possible recevoir un ELO estimé par leur club d'affiliation ou à défaut par l'organisateur tenant compte de sa connaissance du niveau des joueurs.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur avec un aménagement pour ce tournoi scolaire :

- le nombre de coups irréguliers tolérés, porté à 2 coups irréguliers au maximum par partie pour chaque joueur, sera annoncé au début du tournoi

Les appariements se font au Système Suisse.

- le nombre de rondes est fixé à 5.

Article 3 : Cadence

Cadence : 12 mn + 3 s par coup pour chaque joueur pour jouer toute une partie.

Article 4 : Horaires

Horaire de Jeu : **Le début de la première partie pourra s'effectuer à partir de 09h00.**

Affichage des appariements à partir de 08h55.

Dates et horaires des rondes le samedi 25 Janvier 2025

1 ^{ère} ronde	Début à partir de 09h00
Résultats	à partir de 11h45 (au plus tôt)

Accueil des participants :

Ouverture de la salle : le Samedi 25 Janvier 2025 à partir de 08h30

Tout joueur se présentant après 08h55 pourra ne pas être apparié pour la 1^{re} ronde.

Article 5 :

Récompenses prévues :

Chaque joueur recevra une médaille en récompense de sa participation.

Un classement des collèges représentés sera effectué.

Article 6 : Classement individuel

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué dans l'ordre par :

le Buchholz tronqué, puis le Buchholz, puis le cumulatif.

Article 7 : Forfaits

Il n'existe pas de délai de retard. Le « zéro délai » s'applique (article 6.7.1 des règles du jeu)

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, les joueurs confirment le résultat auprès de l'arbitre.

Chaque joueur doit ranger les pièces et les pions sur l'échiquier à la fin de la partie.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

- Si un pat ou une « position morte » (absolument aucun mat ne peut se produire) se présente avant de ranger les pièces, les joueurs doivent appeler l'arbitre qui validera le résultat, s'il y a lieu.
- En cas de 3 répétitions de position, le joueur au trait est autorisé à réclamer la nulle à l'arbitre.
- Si 5 répétitions sont constatées par l'arbitre, celui-ci pourra intervenir et déclarer la partie nulle.
- Si la nulle est constatée et validée par l'arbitre, les joueurs rangent leurs pièces et quittent l'aire de jeu.

Article 10 : Rappels

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu
- Les jeux électroniques ne sont pas admis dans la salle de tournoi.
- Si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur ou un spectateur, le joueur incriminé (ou le cas échéant : le spectateur) devra se conformer aux directives de l'arbitre.
- avoir une attitude convenable
- éviter toute discussion dans l'aire de jeu
- Les joueurs ayant terminée une partie ainsi que les spectateurs ne doivent pas s'appuyer sur une table où se déroule une partie.
- toute dégradation entraînera une exclusion

Salle de jeu :

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes, l'espace de restauration ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Les spectateurs doivent demeurer le plus silencieux possibles dès lors qu'une partie est en cours.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur de l'aire de jeu, pourra être sanctionné.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie pour le joueur concerné.

Article 11 :

Arbitre Principal : Jean-Luc LEDOUX (Code FFE : G00111), Arbitre Open 1

Article 12 : Jury d'appel

Jury d'appel : Il est constitué avant le début de la première ronde et est affiché en annexe dans la salle de tournoi.

Article 14 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

J.L LEDOUX

Association ÉCHIKIA